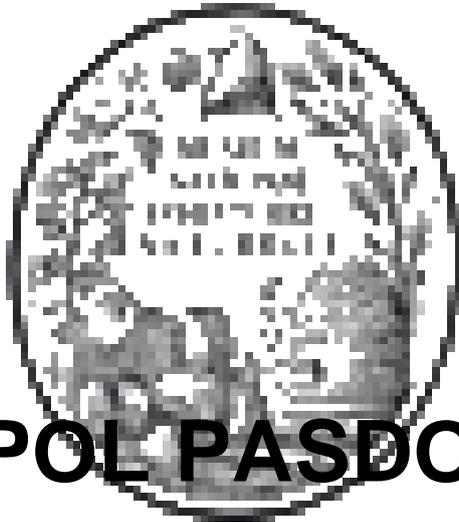


<http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article15>



SPOL PASDOM

- Programmes de recherche - Axe 1. Démographie -

Date de mise en ligne : lundi 24 juin 2013

Copyright © Le C.R.B.P.O. - Tous droits réservés

Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux spécifique pour le Moineau domestique

Sommaire

- [Protocole](#)
- [Modifications par rapport \(...\)](#)
- [Prélèvement de plumes](#)

Le [protocole SPOL PASDOM](#) actuellement en vigueur est différent de celui qui a été appliqué lors du projet doctoral de Claire Loiseau (2004-2007). L'objectif actuel est de maintenir une veille démographiques sur cette espèce modèle sensible, avec des démographies contrastées entre milieux urbains et ruraux.

L'inscription au SPOL PASDOM est nécessaire, et se fait via le formulaire en ligne [de déclaration de SPOL](#) [1].

Pour gérer les codes de marquage couleur sur votre site, vous pouvez vous inspirer du [tableau type](#) permettant d'établir les combinaisons couleur possible.

Pour convertir automatiquement vos données de contrôles visuels en informations à transmettre au format CRBPO, vous pouvez utiliser le [programme Excel dédié](#).

Retrouvez les [publications et rapports issus du programme sur les pages dédiées du site](#).

Le référent CRBPO : [Pierre Fiquet](#)

Protocole

[v. 2.2 - 26/05/2016](#).

Modifications par rapport à la version précédente

v. 2.2 : (i) la mesure de la longueur du tarse (LT) devient obligatoire ; (ii) ajout de références récentes sur l'effet de l'urbanisation sur la biologie des moineaux domestiques ; (iii) révision de la section sur la transmission des données, pour éviter les redondances avec le guide de saisie des données.

v. 2.1 : Le champ THEME n'est plus à remplir pour le protocole SPOL PASDOM. Seul le champ THEME SESSION est utile - et obligatoire - pour identifier les groupes de données collectées lors de la mise en oeuvre du protocole SPOL PASDOM. Il n'est donc plus demandé de distinguer les données de Moineau domestique des données des autres espèces pour ce protocole.

v. 2.0 : Modifications par rapport à la version précédente : arrêt des prélèvements de sang.

Prélèvement de plumes

En 2013-2014, s'est ajouté un volet spécifique, dépendant d'un programme personnel porté par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (Frédéric Angelier), qui repose uniquement sur du prélèvement de plumes. L'objectif est de caractériser les variations de teneur en contaminants environnementaux (polluants) en fonction du degré d'urbanisation des populations de moineaux domestiques échantillonnées. Ce protocole a été révisé pour l'année 2014 afin de compléter les prélèvements effectués en 2013. Vous trouverez le protocole détaillé, indiquant les conditions de participation, dans [le protocole de prélèvement de plumes 2014](#). Les participants au SPOL PASDOM sont fortement encouragés à également participer à ce programme personnel.

Pour vous inscrire à ce volet 'prélèvement de plumes' (et ainsi avoir l'autorisation de prélèvement inscrite sur votre autorisation de capture), merci de renseigner le formulaire suivant :

[1] Vous devez être connecté comme « Bagueur » pour accéder à ce formulaire.